Règlement intérieur du circuit du Coudriou

Les Sables d'Olonne • Saison 2026–2027

À LIRE AVANT DE ROULER — SÉCURITÉ

01 Ne roulez jamais seul

Venez avec un adulte, pilote ou accompagnateur, et un téléphone portable avec vous.

02 Arrêtez en cas de blessure

Si un pilote est blessé, interrompez immédiatement l'entraînement. Placez-vous en amont de l'obstacle, à un endroit sûr et bien visible, pour prévenir les autres pilotes et les faire ralentir.

03 Séparez les cylindrées

Les motos de 50 cm3 et 65 cm3 ne devront pas évoluées avec les autres catégories en même temps. Les 50 et 65 cm^3 utilisent la piste éducative, sauf créneau autorisé sur la grande piste par les dirigeants du club.

04 Respectez les zones

Roulez lentement sur le parking. Ne roulez ni entre les pistes, ni sur la tribune, dans les champs ou sur la ligne de départ hors manifestation autorisée.

ACCÈS ET ENTRAÎNEMENT

Le circuit accueille uniquement les pilotes munis d'une licence FFM en cours de validité. Ouverture tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf fermeture décidée par les dirigeants.

Inscrivez-vous avant de rouler. Vous répondez des pilotes et accompagnateurs que vous amenez : En cas d'absence des dirigeants, vérifiez les licences et percevez le paiement des pilotes extérieurs non-inscrits sur Engage Sports.

Le code du portail est envoyé sera envoyé sur votre boite e-mail. Il reste confidentiel et peut changer.

PISTES ET MACHINES

Quads, side-cars, pit-bikes, dirt-bikes et pocket-bikes interdits.

Les 50 et 65 cm^3 roulent sur la piste éducative créé spécialement pour eux. La grande piste leur est accessible 30 minutes avant et après les horaires d'ouverture indiqués. Avec l'accord des dirigeants et au moins 3 ou 4 pilotes inscrits, des sessions séparées de 10 minutes peuvent être envisagées sur la grande piste.

La piste éducative accueille l'école de conduite des moins de 12 ans, les débutants de plus de 12 ans y accèdent avec l'accord du club.

Les personnes non licenciées, notamment accompagnateurs et photographes, ne pénètrent pas sur les circuits. Licence « Assistant Pilote » possible : contactez le club. Voir les règles d'accès à la piste.

RESPECT DU TERRAIN

Ramassez vos déchets et ne décrottez pas la moto sur le parking. Les écrans jetables sont interdits, même à l'entraînement, sauf avec récupérateur.

Le Président, Dominique TESSON

ADHÉSION ET TARIFS

Adhésion : 50 € jusqu'à 12 ans ; 95 € dès 13 ans. Chèque de caution de 100 € : encaissé après l'assemblée générale si vous ne participez pas à la vie du club durant l'année de licence (au moins une journée de travail et prendre les permanences lors des entrainements si nécessaire et réponse aux messages vous concernant).

Entraînement 2026–2027 : 50, 65 et 85 cm^3 jusqu'à 11 ans : 5 € le matin, 7 € l'après-midi, 10 € la journée. Dès 12 ans en 85 cm^3 et plus : 10 € le matin, 12 € l'après-midi, 15 € la journée.

APPLICATION

Le bureau peut décider d'exclure du site, éventuellement pour plusieurs mois, tout pilote du club qui enfreint ces règles. Merci de les respecter et de les faire respecter.

Le président : Dominique TESSON

CONTACTS DU CLUB

Président : Dominique TESSON · 06 14 05 55 92
Vice-président : Stéphane Guillet · 06 12 59 41 72

Vice-président : Tanguy Bulteau · 06 14 05 55 92
Trésorière : Liliane TESSON · 09 64 18 06 33
Secrétaire : Fabrice TESSON · 06 28 73 34 54
Dominique TESSON, 46 rue du Moulineau, 85180 Les Sables d'Olonne
email : motoclub.paysdesolonnes@wanadoo.fr
site : www.mcpaysdesolonnes.fr

ENGAGEMENT DU PILOTE

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Nom : .....
Métier (des parents si mineur) : .....
Fait le : .....
Signature avec la mention « Lu et approuvé » :
.....